

Clin d'œil Liguorien



BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE Novembre - Décembre 2023

MOT DE LA MAIRESSE page 2

INFORMATIONS MUNICIPALES pages 3-4

URBANISME page 5

LOISIRS ET CULTURE pages 6-7

COMMUNAUTAIRE pages 8-9-10

PRÉVENTION DES INCENDIES page 11

DIVERS ET COORDONNÉES page 12

MOT DE LA MAIRESSE



**Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,**

Un monument préparé par la MRC de Montcalm, dans le cadre de *Chouette! Parcours d'art en milieu rural*, a été installé au Pied du courant. L'artiste-sculptrice est Mme Doris Bouffard. Le monument sculpté tout en pierre s'intitule *Le chant de la rivière*. Sur le site Internet de Plume Libre Montcalm, vous pouvez lire toute l'information complète sur la fabrication et la signification du monument de plus de 4 tonnes. L'information est aussi disponible sur le Facebook de la Municipalité.



Je vous invite à vous abonner à l'infolettre de la Municipalité afin de recevoir toutes les nouvelles qui vous touchent et vous concernent. Événements, activités, services municipaux, sujets d'intérêt public, environnement, urbanisme, culture, etc., restez branchés sur votre actualité municipale! Rendez-vous sur le site Internet de la Municipalité www.saint-liguori.com afin de vous inscrire. À chaque bas de page du site Internet, vous trouverez le lien où vous pourrez vous abonner, c'est simple et rapide! Au besoin, par souci d'accommoder les personnes n'ayant pas accès à Internet, une quantité limitée d'exemplaires en format papier seront disponibles au bureau municipal, à la bibliothèque et au Chalet des loisirs.



À partir du 1er janvier 2024, la gestion des matières résiduelles sera de compétence de la MRC de Montcalm. Celle-ci va gérer les plaintes, l'achat de bac et le ramassage des matières (ordures, recyclage et compost). Vous devrez appeler directement à la MRC de Montcalm au numéro 450 831-2182.

N'oubliez pas de changer vos pneus avant la neige permanente, sinon soyez très prudents.

Bon automne à tous !
Gislaine Pomerleau, Mairesse

Conseillers municipaux



Jean
Bourgeois
Siège 1



Serge
Rivest
Siège 2



Sylvain
Loyer
Siège 3



Claude
Bélisle
Siège 4



Sophie
Desrosiers
Siège 5



Pierre-Luc
Payette
Siège 6

INFORMATIONS MUNICIPALES

LA MUNICIPALITÉ A EMBAUCHÉ UN NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER

Lors de la séance extraordinaire du 25 mai 2023, le conseil municipal a nommé monsieur Benoît Grimard à titre de nouveau directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité. Monsieur Grimard a commencé son nouveau rôle au sein de la Municipalité le lundi 26 juin dernier et nous lui souhaitons la bienvenue! Vous pouvez communiquer avec celui-ci au 450 753-3570 poste 4 ou par courriel à direction@saint-liguori.com



SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL 2024 AU CHALET DES LOISIRS AU 732, RUE JETTÉ

lundi 15 janvier	lundi 12 février
lundi 11 mars	lundi 8 avril
lundi 13 mai	lundi 10 juin
lundi 8 juillet	lundi 12 août
lundi 9 septembre	mardi 15 octobre
mardi 12 novembre	lundi 9 décembre

RAPPEL - COLLECTE DES ENCOMBRANTS LUNDI 18 DÉCEMBRE 2023

La collecte des encombrants permet aux citoyens de se débarrasser de leurs déchets trop volumineux pour être déposés dans les bacs roulants à déchets. Toute matière admissible à un autre type de collecte (matières recyclables, organiques ou résidus verts) ne doit pas se retrouver dans la collecte des objets encombrants.

Nous vous rappelons que le centre du Partage, situé au sous-sol de la bibliothèque, est toujours à la recherche d'objets en bon état pour donner au suivant.



AVIS IMPORTANT - COLLECTE DES DÉCHETS

À la demande de l'entreprise EBI Environnement, la collecte des déchets prévue le lundi 1er janvier 2024 sera devancée au vendredi 29 décembre 2023. Assurez-vous de disposer votre bac à déchets en bordure de rue en prévision de cette modification temporaire.

Il est important de noter que ce changement d'horaire ne concerne pas certains domaines qui ont un autre horaire de collecte. Merci de votre collaboration.



INFORMATIONS MUNICIPALES

PÉRIODE DES FÊTES – FERMETURE DES BUREAUX MUNICIPAUX

Veillez prendre note que, pour la période des Fêtes, les bureaux municipaux seront fermés du lundi 25 décembre 2023 au vendredi 5 janvier 2024 inclusivement. Retour le lundi 8 janvier 2024. L'équipe municipale vous souhaite de joyeuses Fêtes à vous tous !

LES SERPUARIENS

Les Serpuariens sont des appareils électroniques comme les téléviseurs, écrans, ordinateurs de bureau ou portables, système vidéo, téléphones ou cellulaires, etc.

Il est important de recycler les produits électroniques de façon sécuritaire, sûre et écologique. En effet, ces appareils contiennent des métaux lourds et des métaux rares qu'il est important de traiter de manière sécuritaire et de recycler, lorsque cela est possible. La responsabilité élargie des producteurs a permis de mettre sur pied un programme pancanadien de récupération de ces appareils afin d'assurer le traitement et le recyclage adéquat de ces matières afin d'éviter l'exportation illégale et la contamination de l'environnement. Voici deux points de dépôt pour les « Serpuariens » près de la Municipalité de Saint-Liguori :



Garage municipal de Saint-Jacques

186, rue Saint-Jacques
Saint-Jacques, Québec J0K 2R0
Pour connaître l'horaire, communiquez au

450 839-3671

Hôtel de ville de Crabtree

111, 4e Avenue
Crabtree, Québec J0K 1B0
Pour connaître l'horaire, communiquez au

450 754-3434

BORNE DE RECHARGE POUR VÉHICULE ÉLECTRIQUE

L'utilisation d'un véhicule électrique est une bonne façon de diminuer nos émissions de GES et de plusieurs autres polluants atmosphériques.

Afin de contribuer à l'effort collectif, la Municipalité de Saint-Liguori a installé une borne de recharge qui est située dans le stationnement au parc du Pied du courant rue Héroux.



URBANISME

ABRI TEMPORAIRE

Du 15 octobre d'une année au 15 mai de l'année suivante, un abri d'auto temporaire est autorisé dans la marge de recul, les marges latérales ou les cours latérales, à condition que cet abri soit érigé sur un terrain privé, le long d'une voie d'accès au stationnement, à une distance d'au moins 1,5 mètre (5 pieds) du trottoir ou de l'accotement de la voie de circulation.



PISCINE RÉSIDENIELLE

Les piscines résidentielles, qu'elles soient hors terre, creusées ou même démontables, constituent un risque important de noyade chez les jeunes enfants, particulièrement lorsqu'ils échappent à la supervision d'une personne adulte, et que les installations ne sont pas adéquatement sécurisées. Le Règlement



**SÉCURISONS
LES PISCINES
RÉSIDENIELLES**

sur la sécurité des piscines résidentielles vise essentiellement à contrôler l'accès des jeunes enfants aux piscines résidentielles par des mesures simples, telles que l'installation d'une enceinte munie d'une porte de sécurité. Il prévoit qu'un permis municipal est requis pour les travaux relatifs l'installation d'une piscine et à l'aménagement des équipements attenants, comme une terrasse, une plateforme ou une enceinte.

En réponse à une recommandation formulée par plusieurs coroners au cours des dernières années, le Règlement a été modifié et s'appliquera désormais à toutes les piscines, peu importe leur date d'installation. Ainsi, les propriétaires de piscines résidentielles installées avant 2010 ont jusqu'au 30 septembre 2025 pour rendre leurs aménagements conformes. Pour de plus amples informations sur le règlement de sécurité des piscines résidentielles, vous pouvez consulter le site internet du MAMH :

<https://www.mamh.gouv.qc.ca/ministere/securite-des-piscines-residentielles/mesures-de-securite/>

Pour toute question en lien avec une demande de permis, n'hésitez pas à contacter monsieur Alexis Beausoleil, inspecteur municipal, au service de l'urbanisme au 450 753- 3570 poste 2 ou par courriel au inspecteur@saint-liquori.com

LOISIRS ET CULTURE



MARCHE AUX FLAMBEAUX LE VENDREDI 1^{ER} DÉCEMBRE DE 18 H À 21 H LIEU : AU CHALET DES LOISIRS

18 h chansonnier M. Alexandre Légaré et décoration du sapin
19 h 20 arrivée du Père Noël et de la mairesse en calèche
19 h 30 marche aux flambeaux et au retour illumination du sapin

Cantine sur place (\$) : des saucisses sur bâton, du café, des cafés alcoolisés, du jus et des grignotines.

DÉPOUILLEMENT D'ARBRE DE NOËL SAMEDI LE 2 DÉCEMBRE DE 9 H À 12 H LIEU : À L'ÉGLISE

9 h à 12 h pour les enfants inscrits
9 h 30 à 10 h 30 spectacle de Méphisto le Magicien
10 h 30 arrivée du Père Noël et distribution des cadeaux

Bricolages et collations



Merci à nos généreux partenaires :





Marché de Noël

de Saint-Liguori

Samedi 9 décembre

Dimanche 10 décembre

de 10 h à 16 h 30

Bienvenue à tous !



Chalet des loisirs
732, rue Jetté à Saint-Liguori

Guignolée de Saint-Liquori

DIMANCHE 3 DÉCEMBRE DE 9 H À 16 H

Comme chaque année, il y aura la Guignolée 2023. Nous vous invitons à déposer vos dons et denrées à l'église et au dépanneur rue Héroux.

Une équipe de bénévoles vont vous accueillir à l'église. Vous pouvez aussi nous téléphoner au 450 756-7231 et un bénévole passera les chercher.

De plus, il est possible d'aller déposer vos dons et denrées dans un point de dépôt situé à l'intérieur de l'entrée de la caisse au 840, rue Richard ou au dépanneur Marché des Rapides rue Héroux.

Pour toute autre information, contactez M. Réjean Francoeur, responsable, au 438 399-5305.

PANIER DE NOËL

Toute personne qui veut se prévaloir d'un panier de Noël peut téléphoner à M. Léopold Bouchard au 579 636-8747 ou à M. Serge Rivest au 450 756-7231. Pour toute autre information, contactez monsieur Réjean Francoeur au 438 399-5305. Date limite d'inscription le vendredi 8 décembre 2023.

Joyeuses Fêtes à tous!



COMMUNAUTAIRE



FADOQ ST-LIGUORI

DÎNER MENSUEL

jeudi, 23 novembre 2023
Au Pavillon des Loisirs

15\$/membre

20\$/invité

Inscription obligatoire

au **450-756-2713**

Merci

12 octobre 2023
64 DONNEURS
COLLECTE
DE SANG



PROCHAINE COLLECTE
19 décembre 2023

Sur rendez-vous au

1-800-343-7264 ou au

jedonne@hema-quebec.qc.ca



Club FADOQ Saint-Liguori
Lanaudière



COMMUNAUTAIRE



Vous cherchez une idée cadeau pour un membre de la famille, un ami ou une amie.

Une bonne idée, leur offrir une carte de membre du Club Fadoq Saint-Liguori.

Ainsi vous leur offrez la possibilité de faire des économies durant les douze prochains mois. De plus, vous serez en mesure de participer ensemble aux diverses activités du club.

Contactez notre secrétariat pour compléter le formulaire d'inscription au 450-756-2713.

HORAIRE DU TEMPS DES FÊTES



Le temps des fêtes arrive à grand pas. Le c.a invite les membres à participer au dîner traditionnel des fêtes au Club de Golf Montcalm, le jeudi 21 décembre prochain. Réservation obligatoire.

Les activités régulières seront en pause du 23 décembre 2023 au 8 janvier 2024. Nous vous souhaitons de passer un bon temps des fêtes.



Joyeux Noël & Bonne année!

SERVICE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES



Prévention des incendies

LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !

LES PRINCIPALES DISTRACTIONS À ÉVITER EN CUISINE



ÊTRE PRÉOCCUPÉ OU PRESSÉ

- Utilisez une minuterie pour vous rappeler le temps de cuisson.
- Vérifiez si vous avez fermé la cuisinière et le four avant de quitter la pièce ou votre domicile.
- Ne laissez aucun objet sur la cuisinière.



INTERVENIR AUPRÈS DES ENFANTS

- Si un autre adulte est présent, demandez-lui de s'occuper des enfants pendant que vous cuisinez.
- Demeurez près de la cuisinière en tout temps lorsque vous l'utilisez.
- Faites les devoirs avec vos enfants avant ou après avoir terminé la préparation du repas.



JOUER À DES JEUX VIDÉO

- Surveillez toujours les aliments sur la cuisinière.



SORTIR POUR ALLER FUMER OU VAPOTER

- Demeurez toujours dans la cuisine lorsque vous vous servez de la cuisinière.
- À l'extérieur, éteignez toujours vos mégots dans un cendrier, jamais dans un pot de fleurs, dans le paillis ou au sol.



FAIRE DU TÉLÉTRAVAIL

- Si vous préparez votre repas, prévoyez une plage horaire pour accorder toute votre attention à cette tâche.
- Évitez de répondre à vos courriels ou au téléphone pendant que les aliments sont en train de cuire.



ENTRETENIR UNE CONVERSATION AVEC SES INVITÉS

- Acceptez l'aide qu'on vous propose en cuisine afin de ne pas être la seule personne à superviser les différentes étapes.
- Avant de quitter la cuisine, assurez-vous que les appareils de cuisson sont bien fermés.



EFFECTUER PLUSIEURS TÂCHES EN MÊME TEMPS

- Concentrez-vous sur votre tâche en cuisine; le reste peut attendre.
- Lorsque vous utilisez la cuisinière et le barbecue pour préparer un repas, faites-le tour à tour et non en même temps. Sinon, délégez l'utilisation du barbecue à une autre personne.



CONSULTER SON TÉLÉPHONE OU SA TABLETTE

- Laissez votre téléphone intelligent ou votre tablette hors de votre portée quand vous cuisinez.
- Concentrez-vous sur la tâche que vous effectuez en cuisine lorsque vous vous servez d'un appareil de cuisson.
- Évitez de consulter les médias sociaux, de répondre à vos courriels ou de parler au téléphone pendant que les aliments sont en train de cuire.

SI-041 (2023-03)

Pour une urgence incendie, composez le 9-1-1.

En collaboration avec votre service de sécurité incendie

[Québec.ca/prevention-incendies](https://quebec.ca/prevention-incendies)





Infirmière
EN MILIEU
RURAL

Pour prendre rendez-vous

Composez le **450 839-3676**
poste 4387

Vous êtes âgé de plus de 50 ans ? sans frais 1 800 363-1723
Vous avez besoin de soins ou de services de santé ?

- Pour les personnes de 50 ans et plus qui résident dans la municipalité participante
- Sur rendez-vous seulement
- Dans un local désigné par votre municipalité

Soins et services offerts gratuitement

- Conseils et enseignement sur l'asthme, le diabète, l'hypertension, les maladies pulmonaires (MPOC), etc.
- Réponse aux inquiétudes générales sur la santé
- Traitement de blessures mineures (plaies, brûlures, coupures)
- Suivi de la pression artérielle
- Prélèvements
- Enlèvement de points de suture ou d'agrafes
- Injections de médicaments
- Lavage d'oreilles
- Information sur les services du CLSC et les ressources communautaires
- Référence vers les ressources disponibles

Québec 

MRC de **Montcalm**
Entre futur et nature 



Dévoilement des résultats de la classification 2023 des Fleurons du Québec :

La Municipalité de Saint-Liguori a reçu 3 fleurons !



La campagne de raccampagnement aura lieu du 24 novembre au 31 décembre 2023!

Inscriptions et informations disponibles dès le 1^{er} novembre 2023. Région de Joliette-de-Lanaudière 450 756-4011

COORDONNÉES DE LA MUNICIPALITÉ

Bureau municipal
840, rue Richard
Saint-Liguori (Québec) J0K 2X0
Téléphone : 450 753-3570
Télécopieur : 450 753-4638
Courriel : info@saint-liguori.com
Site Internet : www.saint-liguori.com
Facebook : facebook.com/saintliguori

HEURES D'OUVERTURE

Lundi et mardi : 8 h à 12 h et 12 h 30 h à 16 h 30
Mercredi : 8 h à 12 h et 12 h 30 à 17 h
Jeudi : 8 h à 12 h et 12 h 30 à 16 h 30

